

# ANNEXE 10

## CURSUS D'ÉCRITURE

### Conditions d'accès

Le cursus d'écriture est accessible à partir du cycle 3, aux élèves **ayant obtenu le brevet de formation musicale** et souhaitant orienter leur cursus vers les disciplines d'écriture et de culture musicale.

Les nouveaux élèves inscrits dans l'établissement sont soumis à un **test de niveau** en formation et culture musicale.

L'admission définitive est prononcée après accord des représentants de l'équipe pédagogique et de l'administration.

Le nombre de places est limité.

### Cycle 3

#### Objectifs du cycle 3 :

L'objectif du 3<sup>e</sup> cycle d'écriture est de permettre à l'élève l'étude et l'approfondissement des disciplines liées à l'écriture (harmonie, contrepoint et fugue) en abordant des univers esthétiques variés.

L'étudiant peut s'orienter, après une première année, vers le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Ce cycle permet à l'élève de confirmer son orientation vers une formation professionnelle ultérieure, soit dans un établissement d'enseignement supérieur, soit dans le cadre de toute structure professionnelle assurant une formation. Il doit y faire preuve d'un très fort engagement et d'un véritable projet personnel.

#### Conditions d'accès en 3<sup>e</sup> cycle spécialisé

Il est accessible, sur examen, aux élèves ayant achevé le second cycle des conservatoires classés tel que défini par les schémas nationaux d'orientation pédagogique (Brevet de second cycle) et aux personnes présentant un dossier attestant d'un niveau équivalent.

L'examen est organisé en période de rentrée scolaire.

Les dates et les contenus des épreuves de l'examen sont communiqués par voie d'affichage et sur le site Internet du conservatoire.

Le jury est composé du directeur, d'un conseiller aux études et d'un représentant pédagogique de la discipline concernée.

**3<sup>e</sup> cycle de formation à la pratique amateur**

**Contenu et organisation des études**

CYCLE 3 AMATEUR					
Organisation du cursus		Disciplines	Détails	Périodicité de l'enseignement	Temps de cours hebdomadaire
Durée du cycle Temps de cours hebdomadaire minimum	2 à 3 ans volume minimum d'environ 300 heures sur la durée du cycle	. <b>Ecriture</b>		Sur la durée du cycle	2h
		. <b>Formation musicale</b>	FM CEM et Analyse	2 ans	3h + 1h
		. <b>Culture musicale</b>	. Histoire de la musique	2 ans	2 h
		. <b>Composition</b>	. Composition	2 ans	1h
		. <b>Pratique instrumentale ou vocale</b>	Cycle 2 ou 3 des classes instrumentales ou vocales	2 ans	40 à 50 mn
		. <b>Harmonisation au clavier</b>	. Harmonie au clavier OU . Basse continue OU . Harmonie jazz au piano	2 années dans le cycle	30 mn à 1 h
		. <b>Modules (1 module étudié dans le cycle)</b>	- Notation assistée par ordinateur . Atelier d'improvisation . Histoire, écoute et analyse des musiques actuelles . Culture musicale jazz	1 année dans le cycle	30 mn à 2 h selon la discipline

**Contenus et organisation des évaluations et examens**

COURSUS D'ÉCRITURE

COURSUS D'ÉCRITURE

EVALUATIONS INTRA-CYCLE 3 AMATEUR				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenu de l'évaluation	Barème ou mention	Composition du jury
. <b>Ecriture</b>	Contrôle continu	. Assiduité . Avis du professeur	Sans objet	
. <b>Formation musicale</b>	Contrôle continu et évaluations	Examen blanc de fin de cycle comportant : . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille	Très bien Bien Assez bien Insuffisant  Si l'élève obtient la mention "Assez bien" dans chacune des matières évaluée, il obtient l'UV de Formation musicale	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. <b>Culture musicale</b>				
. <b>Composition</b>	Contrôle continu	. Assiduité . Avis du professeur	Sans objet	
. <b>Pratique instrumentale ou vocale</b>	Contrôle continu et évaluations	. Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
. <b>Harmonisation au clavier</b>	Contrôle continu	. Assiduité . Avis du professeur	Sans objet	
. <b>Modules (1 module étudié dans le cycle)</b>			Sans objet	

EXAMENS DE FIN DE CYCLE 3 AMATEUR				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenus des épreuves	Barème ou mention	Composition du jury
. UV d'écriture		Mise en loge de 4 heures sur un texte modal ou classique. . Entretien avec le jury	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	
. UV de Formation musicale	Contrôle continu et examen (passage obligatoire la 2e année du cycle)	<b>Formation musicale :</b> . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille  <b>Analyse :</b> . Mise en loge de 4h (analyse écrite et commentaire d'écoute)	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant  Une mention "assez bien" est requise dans chaque matière. L'obtention globale de l'UV de FM est accordée aux élèves ayant la mention "Très bien" ou "Bien" en moyenne globale.	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV de Culture musicale		. Exposé oral et mémoire écrit en lien avec l'exposé	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV de Composition		. Création d'1 œuvre évaluée à l'occasion d'une prestation publique		
. UV Pratique instrumentale ou vocale	Contrôle continu et évaluations	. Interprétation publique à l'occasion d'une manifestation, d'une audition de classe ou de département au moins une fois par an . Commentaire du professeur	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
UV Harmonisation au clavier		. Epreuve d'harmonisation . Commentaire du professeur		1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études) ou 1 représentant du département Avis du professeur
UV Modules (1 module étudié dans le cycle)	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur . Participation aux projets	Sans objet	

Le cycle 3 amateur est conclu par le **CEM (Certificat d'Etudes Musicales)**.  
Le CEM est délivré aux candidats ayant obtenu l'ensemble des UV obligatoires.  
Seules les mentions "Très bien" et "Bien" valident les UV.

## Contenu et organisation des études

CYCLE 3 SPÉCIALISÉ				
Organisation du cursus	Disciplines	Détails	Périodicité de l'enseignement	Temps de cours hebdomadaire
	Durée du cycle 2 à 4 ans Temps de cours 750 heures sur la durée du cycle minimum hebdomadaire minimum			
Module principal d'écriture	. <b>Ecriture</b>		Sur la durée du cycle	3h
	. <b>Composition</b>		2 ans	1h
	. <b>Orchestration</b>		1 an	1h
	. <b>Notation assistée par ordinateur (NAO)</b>		2 ans	30 mn
Module associé de culture musicale	. <b>Formation musicale</b>	FM cycle spécialisé	2 ans	3h
	. <b>Histoire et esthétique</b>	Histoire de la musique,	2 ans	2h
	. <b>Analyse</b>	Analyse	2 ans	2h
Module complémentaire de pratique	. <b>Improvisation ou invention musicale</b>	. Atelier d'improvisation . Basse continue . Harmonie au clavier	2 semestres/cycle	1h30
	. <b>Direction d'ensemble instrumentale ou vocal</b>	. Direction d'ensemble vocal . Direction d'ensemble instrumental	1 an	1h30
	. <b>Pratique instrumentale ou vocale complémentaire ou accompagnement</b>	Au choix : . Classes d'instrument . Classes de chant . Initiation à l'accompagnement	1 an	30 mn
Unité d'enseignement au choix	. <b>Cultures musicales spécifiques</b>	Au choix : . Culture musicale jazz . Ecoute et analyse jazz . Ecoute en analyse des musiques actuelles	1 an	2h
	. <b>Danse</b>		1 an	Variable
	. <b>Atelier "Dire un texte"</b>		1 an	2h30
	. <b>Musique assistée par ordinateur (MAO)</b>		1 an	1h
	. <b>Initiation aux techniques du son</b>		1 ans	2h
Projet personnel	Le « projet personnel » permettra tout au long de sa réalisation : - la mise en oeuvre de l'ensemble des compétences acquises, l'élaboration d'un lien avec la réalité des pratiques culturelles locales, la découverte et la mise en relation avec les lieux ou les personnes ressources locales, régionales ou nationales (centres de ressources, associations, centres culturels,...), l'initiation au contexte culturel du domaine musical concerné. L'élaboration de ce projet fait l'objet d'un encadrement et d'une validation par l'établissement. Pour le suivi, l'élève peut faire appel à un enseignant-référent.			

Contenus et organisation des évaluations et examens

EVALUATIONS INTRA-CYCLE 3 SPÉCIALISÉ				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenu de l'évaluation	Barème ou mention	Composition du jury
. Ecriture	Contrôle continu	. Assiduité . Avis du professeur		Sans objet
. Composition	Contrôle continu	. Assiduité . Avis du professeur		Sans objet
. Orchestration	Sans objet			
. Notation assistée par ordinateur (NAO)				
. Formation musicale	Contrôle continu et évaluations	Examen blanc de fin de cycle comportant : . Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. Histoire et esthétique	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur	Sans objet	
. Analyse				
. Improvisation ou invention musicale	Sans objet			
. Direction d'ensemble instrumental ou vocal				
. Pratique instrumentale ou vocale complémentaire ou accompagnement				
. Cultures musicales spécifiques	Sans objet			
. Danse	Contrôle continu	. Assiduité . Avis du professeur		Sans objet
. Atelier "Dire un texte"	Sans objet			
. Musique assistée par ordinateur (MAO)				
. Initiation aux techniques du son				
. Projet personnel	Sans objet			

EXAMENS DE FIN DE CYCLE 3 SPÉCIALISÉ				
Disciplines	Nature de l'évaluation	Contenus des épreuves	Barème ou mention	Composition du jury
. UV d'écriture	Contrôle continu et examen (obligatoire la 2e année du cycle)	. 2 mises en loge de 4 heures : 1) Harmonisation d'une basse fuguée en imitations et d'une mélodie instrumentale. 2) Variations sur thème donné . Entretien avec le jury	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV de Composition	Contrôle continu et examen (obligatoire la 2e année du cycle)	. Création d'1 œuvre évaluée à l'occasion d'une prestation publique		
. UV d'Orchestration	Contrôle continu et réalisation d'une orchestration	. Assiduité . Commentaire du professeur . Evaluation portant sur l'orchestration d'une œuvre du répertoire à l'occasion d'une prestation publique		. 1 représentant de la direction . 1 jury interne
. UV Notation assistée par ordinateur (NAO)	Contrôle continu et réalisation d'un projet	. Assiduité . Commentaire du professeur . Réalisation d'un projet personnel		
. UV de formation musicale	Contrôle continu et examen (passage obligatoire la 2e année du cycle)	. Évaluation orale . Évaluation théorique . Évaluation de l'oreille	. Mention très bien avec félicitations . Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien . Insuffisant  Une mention "assez bien" est requise dans chaque matière. L'obtention globale de l'UV de FM est accordée aux élèves ayant la mention "Très bien" ou "Bien" en moyenne globale.	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 jury interne . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV Histoire et esthétique	Contrôle continu et examen	Exposé oral et mémoire écrit en lien avec l'exposé	. Mention très bien avec félicitations	. 1 jury externe spécialiste et titulaire du CA ou équivalent . 1 représentant de la direction (Directeur, conseiller aux études)
. UV Analyse		. Mise en loge de 6h (analyse écrite et commentaire d'écoute)	. Mention très bien . Mention bien . Mention assez bien	
. UV Improvisation ou invention musicale	Contrôle continu	. Assiduité . Participation aux manifestations . Commentaire du professeur	Sans objet	
. UV Direction d'ensemble instrumental ou vocal				
. UV Pratique instrumentale ou vocale complémentaire ou accompagnement		. Assiduité . Commentaire du professeur		
. UV Cultures musicales spécifiques	Contrôle continu	. Assiduité . Commentaire du professeur	Sans objet	
. UV Danse				
. UV Atelier "Dire un texte"				
. UV Musique assistée par ordinateur (MAO)				
. UV Initiation aux techniques du son	Contrôle continu Projet de l'élève	. Assiduité . Commentaire du professeur . Réalisation d'un projet personnel	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	. 1 représentant de la direction . 1 jury interne
. UV Projet personnel		Réalisation du projet personnel	Très bien Bien Assez bien Insuffisant	Jury organisé en fonction de la nature du projet, comprenant au moins un représentant de la direction et un jury interne

Le cycle 3 spécialisé est conclu par le DEM (Diplôme d'Etudes Musicales).

Le DEM est délivré aux candidats ayant obtenu l'ensemble des UV.

Seules les mentions "Très bien" et "Bien" valident les UV.